Envoyé en préfecture le 14/03/2020
Reçu en préfecture le 14/03/2020
Affiché le
ID : 026-212600068-20200309-2020_03_09_3-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune d'ALLEX

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	13

Date de la convocation
3 mars 2020

Date d'affichage
16 mars 2020

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

Séance du 9 mars 2020

Le lundi 9 mars 2020 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL.
Etaient excusé(e)s : Louis QUAIRE, Marlène DE FROIDCOURT (procuration donnée à Jocelyne CASTON), Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.
Etaient absents : Didier CHALAS, Christophe BURLING.
Secrétaire de séance : Denis CORNILLON.

ELECTRIFICATION RURALE :

Raccordement individuel au forfait (Dossier n° 260060061AER – M. Frédéric FALAVEL)

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : **Electrification**
Raccordement au réseau BT, sur voie publique, pour alimenter la construction de Monsieur Falavel, située rue des Ramières, à partir du poste Barnaire.

Dépense prévisionnelle HT :..... **19 371,82 €**
Dont frais de gestion : 922,47 €

Plan de financement prévisionnel :
Financements mobilisés par le SDED : ..... 16 142,57 €

Participation communale : ..... **3 229,25 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus détaillé (la participation communale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où celui-ci excèderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqués ci-dessus),

DECIDE de financer la part communale en inscrivant les crédits au budget communal,

S'ENGAGE à verser sa participation dès réception du titre de recette,

Envoyé en préfecture le 14/03/2020
Reçu en préfecture le 14/03/2020
Affiché le
ID : 026-212600068-20200309-2020_03_09_3-DE

AUTORISE M. Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER